Le 16 janvier 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la

protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Notre référence : 2401 020

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 3 janvier 2024, visant à obtenir le nombre d'interventions policières dans les écoles secondaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec suivantes pour les années 2019 et 2023 : Des Chutes, du Rocher, L'Escale, le Tremplin, Champagnat, La Découverte, Les Seigneuries et Jean-Nicolet.

Conformément à la Loi sur l'accès, vous trouverez ci-dessous, un tableau faisant état des renseignements demandés pour la période visée.

NOMBRE DE DOSSIERS D'INTERVENTIONS POLICIÈRES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2019 ET 2023

Écoles	Années	
Secondaires	2019	2023
École des Chutes	33	31
École Du Rocher	15	26
École l'Escale	22	32
École le Tremplin	6	25
École Champagnat	0	5
École la Découverte	11	27
École Les Seigneuries	16	25
École Jean-Nicolet	15	22

Source : Grande fonction de la surveillance du territoire, Sûreté du Québec

Mise à jour: 10-01-2024

^{*}Afin de vous permettre d'apprécier le tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde voulant que ces données ne soient pas exhaustives, puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels